Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260605-2026_00021-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 5 JUIN 2026

COMMUNE DE QUÉDILLAC

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie

Date de convocation du Conseil Municipal	29 mai 2026
Date d'affichage de la convocation	29 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	13

Étaient présents :

Lydie MÉAL	Vincent CRESPEL	Chrystèle BARBIER
Alain MASSARD	Karine LEMOINE	Fabien THÉAUD
Fabien ROUILLÉ	Karen LECHEVESTRIER	Sandrine VITRE
Laëtitia CHIFFAIN	Johann CADIEU	Amélie BERKI

Etaient excusés : Christophe GOBIN (pouvoir à Vincent CRESPEL)
Dominique ROLLAND (pouvoir à Karine LEMOINE)
Emmanuelle DUVAL (pouvoir à Fabien ROUILLÉ)

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

2026-021 – SÉNATORIALES – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS (communes de plus de 1 000 habitants)

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Madame la Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Messieurs Alain MASSARD et Vincent CRESPEL et Monsieur Johann CADIEU et Madame Amélie BERKI.

Madame Laëtitia CHIFFAIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

La présidence du bureau est assurée par Madame la maire.

Madame la Maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Une liste a été déposée par « Engagés pour Quédillac », ainsi composée :

Délégués titulaires
Lydie MÉAL née LEROUX le 29/01/1962 à Saint-Méen-le-Grand, domiciliée à Quédillac « 10 rue des Forgerons »
Alain MASSARD né le 17/07/1957 à Quédillac, domicilié à Quédillac « 227 Le Chesnot »
Chrystèle BARBIER née CARISSAN le 08/04/1978 à Saint-Méen-le-Grand, domiciliée à Quédillac « 42 rue de Rennes »

Délégués suppléants
Fabien THÉAUD, né le 20/06/1974 à Saint-Méen-le-Grand, domicilié à Quédillac « 33ter rue de Rennes »
Amélie BERKI née RESLOU le 31/07/1986 à Rennes, domiciliée à Quédillac « 437 Trémel »
Johann CADIEU né le 17/01/1983 à Flers, domicilié à Quédillac « 61 rue de Rennes »

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260605-2026_00021-DE

Madame la Maire invite les membres du Conseil Municipal, après installation du bureau électoral et dépôt des listes, à procéder à l'élection des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

***c) Élection des délégués* titulaires et suppléants**

Après dépouillement, sont donc proclamés, au scrutin secret, à l'unanimité avec :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

Liste « Engagés pour Quédillac » :

Délégués titulaires
Lydie MÉAL née LEROUX le 29/01/1962 à Saint-Méen-le-Grand, domiciliée à Quédillac « 10 rue des Forgerons »
Alain MASSARD né le 17/07/1957 à Quédillac, domicilié à Quédillac « 227 Le Chesnot »
Chrystèle BARBIER née CARISSAN le 08/04/1978 à Saint-Méen-le-Grand, domiciliée à Quédillac « 42 rue de Rennes »

Délégués suppléants
Fabien THÉAUD, né le 20/06/1974 à Saint-Méen-le-Grand, domicilié à Quédillac « 33ter rue de Rennes »
Amélie BERKI née RESLOU le 31/07/1986 à Rennes, domiciliée à Quédillac « 437 Trémel »
Johann CADIEU né le 17/01/1983 à Flers, domicilié à Quédillac « 61 rue de Rennes »

La secrétaire de séance,

Laëtitia CHIFFAIN

Fait à Quédillac, le 5 juin 2026

Pour extrait conforme,

Lydie MÉAL, Maire,